



www.a-f-e.org

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Vienne le 13 juillet 2006

Monsieur l'Ambassadeur

Ayant reçu de nombreux emails depuis plusieurs semaines concernant le fait que les enfants ne sont de nouveau pas admis à la célébration du 14 juillet dans le parc du Palais Clam Gallas je me permets de vous faire part de quelques remarques sur un sujet qui mobilise toujours l'attention de la communauté française en Autriche.

Comme l'an dernier et comme il avait déjà été dit dans la lettre conjointe ADFE/UFE les parents français sont choqués par cette mesure. Pour toutes les personnes que j'ai rencontrées, la célébration de la fête nationale a aussi un aspect festif. Entendre la Marseillaise et, si possible, danser dans un bal musette, ce sont les souvenirs que l'on a des 14 juillet de son enfance. Bien sûr les enfants doivent y prendre part car c'est une occasion pour eux de découvrir les symboles de la République. La célébration du 14 juillet est un de ces éléments forts qui contribuent à les renforcer. Pour les nombreux couples mixtes, l'image d'une France qui refuse la présence des enfants est très mal perçue.

Le fait que la célébration se déroule dans le parc du Palais Clam-Gallas devrait au contraire faciliter la présence des enfants qui peuvent se déplacer dans le parc, la jeunesse contribuant non à nuire à la solennité des célébrations mais à la rendre vivante. En ce qui concerne le problème évoqué concernant la consommation d'alcool, était il vraiment nécessaire, l'année dernière, de refuser l'entrée à une maman portant son nourrisson dans un harnais ?

Si le problème est d'ordre financier, je pense que la communauté française peut accepter qu'au nom des restrictions budgétaires, il n'y ait qu'un buffet réduit. J'espère donc, Monsieur l'Ambassadeur, que dans le futur les enfants de la Patrie, petits ou grands, pourront de nouveau assister à la célébration du 14 juillet.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma très haute considération.

Louis Sarrazin
Conseiller AFE

AMBASSADE DE FRANCE
EN AUTRICHE

L'Ambassadeur

Vienne, le 17 juillet 2006

00 08 00

Monsieur le Conseiller,

Votre lettre du 13 juillet concernant la célébration de la fête nationale ne m'est parvenue que le 17 juillet. C'est pourquoi j'y répons après l'événement qui vous préoccupe.

J'aurais volontiers évoqué le sujet avec vous à l'occasion d'une des quatre réceptions organisées par les représentations françaises à Vienne pour célébrer notre fête nationale.

S'agissant du fond du problème, à savoir la non-invitation des enfants à la réception organisée au palais Clam Gallas, l'ambassade n'a reçu cette année qu'un seul message de protestation. J'ai donc tout lieu de penser que cette disposition est désormais bien admise.

Mes arguments n'ont pas varié par rapport à l'an dernier et je vous réfère à ma lettre n° 511 du 15 juillet 2005.

Cette année, les travaux en cours au palais accentuaient encore les problèmes de responsabilité concernant le contrôle des enfants dans cette vaste et sensible propriété. Mais ce problème demeurera.

Comme je vous l'avais écrit dans ma lettre précitée, la question n'est en effet pas seulement financière. Je ne reprendrai pas ici tous les points de mon précédent courrier, mais il n'est certainement pas du rôle d'une ambassade d'organiser (et de payer) un « bal musette », même si elle en avait les moyens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre VIAUX

Monsieur Louis SARRAZIN
Conseiller AFE
Erzherzog-Karl-Strasse 33/2/84
1220 WIEN